



Forum : c Atelier : « Stratégies locales de développement : quelles innovations soutenues par l'Europe aujourd'hui pour se préparer à l'après 2020 ? »

Thème : La politique régionale européenne post 2020 se prépare. La Commission européenne a lancé la réflexion sur cette nouvelle politique. Les députés européens y réfléchissent également. Le calendrier annoncé est d'émettre des propositions européennes fin 2017.

L'expérience acquise par les territoires via LEADER et les fonds structurels européens, ainsi que le cadre 2014-2020 d'intervention et de gestion de ces financements contribuent à développer des innovations pour des stratégies locales au plus proche des besoins des habitants et des développeurs territoriaux. Les pays/pôles sont non seulement des ressources pour alimenter la réflexion sur le post 2020 et ils sont aussi invités à s'interroger sur leur rôle demain en tant qu'acteurs potentiels de l'appui européen en région.

L'atelier était co-animé par Bénédicte Feuger (CREAN-Europe Direct Normandie) et Claire Sarda-Vergès (ADRET-Europe Direct Pyrénées Languedoc Roussillon), tous deux membres du Réseau français des Centres d'information Europe Direct (www.europedirectfrance.eu).

L'atelier a débuté par une mise en contexte par Patrick Salez, conférencier Team Europe qui a fait une partie de sa carrière à la Commission européenne (DG Regio et DG Agri). 4 éléments vont orienter le futur cadre d'action de l'UE : les crises (démocratique, sécuritaire, migratoire) ; la réduction des dépenses ; la recherche de la valeur ajoutée de l'UE ; un trio fort à la Commission européenne composé des Directions générales Emploi-Affaires sociales, Politique régionale et urbaine, Budget.

L'approche territoriale intégrée est renforcée dans la programmation européenne 2014-2020. Sa mise en œuvre est différente d'un Etat à un autre et d'une région à une autre, il en va de même pour les outils proposés. Outre LEADER, l'appropriation du nouvel outil, Investissement territorial intégré (ITI), n'est pas encore satisfaisante. Il est quasiment uniquement réservé à l'urbain. Toutefois, il se pourrait qu'il devienne l'outil de développement territorial post 2020. Côté coopération territoriale, le transfrontalier serait privilégié et il est réfléchi des programmes interrégionaux urbains ou en faveur de développement territorial. Alors, bien que les villes soient au cœur de la réflexion européenne, les territoires ruraux ont une longueur d'avance sur les stratégies de développement local, notamment avec LEADER. Ils peuvent démontrer qu'ils savent développer des stratégies territoriales flexibles, innovantes et ouvertes à la coopération interterritoriale et transnationale.

3 témoignages de territoires ont illustré ces atouts des territoires ruraux :

- redéfinition du périmètre de la stratégie locale de développement pour concentrer le soutien européen sur des convergences stratégiques et des problématiques communes dépassant le périmètre du pays/pôle et recherchant l'équilibre urbain-rural
=> [Témoignage de Jean-Luc Carpentier – Président du GAL LEADER Seine Normande et Vice-Président du Conseil de développement du Pays du Roumois](#)

- renforcement de la plus value de l'innovation dans la stratégie de développement du territoire

=> [Témoignage d'Eric Fauconnier – Directeur du Pays du Bocage](#)

- conjuguer diversité du territoire et diversité des soutiens européens pour étayer une stratégie de développement local

=> [Témoignage de Carine Gonzalez Chabannon - Directrice Pays Pyrénées Méditerranée](#)

Les pays et les pôles territoriaux ont une place à prendre dans la future gouvernance multi-niveaux et en particulier le futur code de partenariat de la Commission européenne afin que les Etats membres organisent un dialogue avec tous les territoires (à toutes les échelles) dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation des accords de partenariat nationaux et des Programmes opérationnels.

L'atelier s'est conclu sur un rêve : n'avoir qu'un outil européen de développement territorial !

5 écueils à éviter (méthodologie, gouvernance...) :

- 1 : Se passer d'ingénierie locale car anticiper, maintenir la mobilisation des acteurs locaux malgré la complexité de l'Europe et de l'Etat et solliciter la boîte à outils des financements tout en facilitant sa compréhension et son utilisation par les acteurs locaux demande une « hypertechnicité », du sérieux et du suivi.
- 2 : Construire des stratégies territoriales pour chaque financement européen et non européen sur un territoire sans lien entre elles dans le cadre d'une stratégie globale du territoire
- 3 : Dissocier la gouvernance organisationnelle de la gouvernance opérationnelle
- 4 : Réinventer des outils au lieu d'améliorer ceux qui existent
- 5 : Travailler sur la thématique globale « urbain-rural » au lieu de partir de projets ruraux ou de projets urbains et de travailler sur leurs interactions potentielles et les liens à établir entre eux

5 leviers à privilégier (méthodologie, gouvernance...) :

- 1 : Favoriser l'interconnaissance entre les élus du territoire de projet et des territoires de projet ou infra (communes, ctés de communes, etc) pour faciliter la flexibilité de la stratégie et permettre de mener un ou des volets de celle-ci sur un périmètre plus large ou pour un équilibre territorial notamment urbain-rural
- 2 : Utiliser les financements européens pour innover sur son territoire et l'ouvrir à la coopération interterritoriale et transnationale
- 3 : Coopérer avec d'autres territoires français ou d'autres pays pour enrichir ses pratiques, en créer ensemble de nouvelles, découvrir et intégrer de nouveaux réseaux
- 4 : Amener les porteurs de projet à réfléchir différemment leurs projets
- 5 : La volonté politique est le cœur même du développement du territoire

5 bonnes pratiques (suite aux échanges avec la salle) :

- 1 : En Languedoc Roussillon, les ITI sont ouverts à tous les territoires et pas seulement aux territoires urbains.
- 2 : LEADER et d'autres programmes comme les GALPA permettent de transcender les périmètres et ils jouent le rôle d'assemblés de territoires différents mais géographiquement voisins
- 3: S'informer sur le cadre européen post 2020 et y participer, même au niveau local pour faire entendre la voix du Rural : exemple démarche en cours pour un [agenda rural européen](#)
- 4 : Réserve d'une enveloppe financière dans certains conseils départementaux pour cofinancer les projets innovants menés par les territoires ruraux (exemple : CD Côtes d'Armor)
- 5 : Ne pas considérer LEADER comme le seul outil de communication sur l'Europe, car la communication est très négative quand la mise en œuvre de l'outil a des « ratés ».